

10.04.2001 - 16:33 Uhr

L'Aide Suisse contre le Sida au sujet de l'accès aux médicaments contre le VIH/sida dans les pays à faibles ressources

Zurich (ots) -

Le mercredi de Pâques, la Haute cour d'Afrique du Sud reprendra le procès que 39 entreprises pharmaceutiques ont intenté contre le gouvernement sud-africain. Il s'agit, entre autres, d'assurer une distribution à moindre prix de médicaments contre le VIH/sida.

L'Aide Suisse contre le Sida (ASS) se prononce pour l'importation et la distribution des médicaments contre le VIH/sida dans les pays à faible ressources à des prix réalistes. Elle soutient en outre la mise à disposition de brevets et la production de médicaments génériques dans ces pays. L'ASS se réfère ainsi au droit des brevets formulé par l'OMC qui prévoit une interprétation moins restrictive des dispositions en cas d' "urgence sanitaire". Elle se défend cependant devant une déformation de la réalité qui fait du prix des médicaments le principal problème. L'ASS soutient fermement l'idée que les solutions doivent être cherchées ensemble et de manière globale, c'est à dire avec les personnes touchées, les gouvernements des pays concernés et avec le soutien de la communauté internationale. Selon l'ASS, la solution du problème à long terme est la prévention.

Situation initiale

Depuis la Conférence mondiale du sida qui a eu lieu en 2000 à Durban (Afrique du Sud), la communauté internationale dans son ensemble a pris conscience de l'ampleur de la pandémie du sida dans le monde. Dans la foulée, l'OMS, ONUSIDA ainsi que divers pays, institutions et organisations ont fait d'importants efforts, attirant l'attention sur les problèmes, proposant des approches de solution et, plus concrètement, en mettant des moyens financiers à disposition. Ils ont été soutenus par des uvres d'entraide internationales et des ONG actives dans l'aide au développement. Au cours de ces dernières semaines, la discussion s'est focalisée sur l'accès aux médicaments contre le VIH pour les personnes touchées par le virus et les malades du sida dans les pays à faibles ressources. Pour l'Aide Suisse contre le Sida, limiter le débat au seul prix des médicaments revient à simplifier à l'excès les données du problème.

Accès aux médicaments contre le VIH/sida dans les pays pauvres

L'ASS estime que les coûts élevés de la recherche, du développement et de la production de médicaments contre le VIH/sida peuvent être couverts par les recettes, également élevées, résultant de la vente des produits finis dans les pays industrialisés. Dans les pays disposant de faibles ressources, la vente devrait se baser sur un calcul différent des coûts et l'on devrait pouvoir y vendre ces médicaments à d'autres conditions, ou même les donner. Deux possibilités existent :

- introduire les médicaments et les vendre à des prix réalistes pour la population de ces pays;
- abandonner les brevets et produire des médicaments génériques dans les pays concernés.

Qu'on les juge bonnes ou mauvaises, il faut rappeler que les notions de couverture de coûts et de rentabilité ainsi que la course au profit sont des données indissociables de l'économie de marché occidentale. Faire grief de cette approche économique aux seules sociétés pharmaceutiques, particulièrement à celles qui gagnent de l'argent avec le VIH/sida, n'est pas suffisant.

Droit de l'homme contre droit de brevet

Ces dernières semaines, les discussions ont porté avant tout sur la question éthique "droit de brevet contre droits de l'homme". Les droits de l'homme doivent passer dans tous les cas avant les droits matériels. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévoit d'ailleurs des assouplissements du droit de brevet dans le cas d'une "urgence sanitaire" au niveau national. L'ASS est d'avis qu'il y a urgence sanitaire au moins en Afrique sub-saharienne où l'on dénombre plus de 24 millions de personnes VIH positives. Un très grand nombre de femmes, d'hommes et d'enfants sont menacés de mort si on ne met pas rapidement des moyens thérapeutiques à leur disposition.

Pour autant, cette situation dramatique ne doit pas créer un précédent qui s'appliquerait à n'importe quel produit, pas plus d'ailleurs qu'elle ne signifie une remise en cause des prescriptions de l'OMC : les accords et contrats internationaux doivent continuer à être respectés.

Rôle de la recherche et du développement

Pour l'ASS, il est important que certaines firmes pharmaceutiques continuent à consacrer une partie de leurs revenus à la recherche et au développement de médicaments contre le VIH/sida. Il ne faut en effet pas oublier que les médicaments actuels et à venir sont le fruit de ce travail. La recherche médicale est primordiale dans le domaine du VIH/sida, au niveau thérapeutique bien sûr mais également pour la prévention. Il faut poursuivre activement la recherche, pour développer un vaccin contre le VIH, et en matière de microbicides. Il faut également poursuivre la recherche effectuée à l'aide de fonds publics, qui a une grande valeur.

Droit à des soins médicaux de base

Selon le programme de l'OMS, "Santé pour tous au 21e siècle" chaque individu a droit à des soins médicaux adéquats. La réalisation de cet objectif demande des efforts considérables alors même que les moyens financiers mis à disposition ne permettent pas d'assurer les soins médicaux de base.

Si l'on veut endiguer le sida, il faut augmenter massivement les budgets de la santé des pays les plus touchés. Le traitement - diagnostic, thérapie, suivi - des personnes VIH positives et des malades du sida demande en effet un système de santé adapté. Si ces infrastructures ne sont pas disponibles, il faut chercher d'autres moyens, que ce soit avec l'aide d'ONG, d'organisations ou de réseaux de personnes VIH positives (GNP+, AIDSETI).

Le rôle des gouvernements et des leaders d'opinion L'accès aux thérapies et aux médicaments n'est pas le problème numéro un du VIH/sida. La propagation fulgurante du virus tient certes à sa nature mais également, et pour une grande partie, aux conditions dans lesquelles l'infection peut avoir lieu. Les facteurs qui favorisent la diffusion du virus sont connus : droits de l'homme bafoués, pauvreté, sexisme, formation insuffisante, etc.

Les responsabilités des échecs de ces dernières années incombent

aux gouvernements, aux chefs religieux et autres leaders d'opinion des pays les plus touchés qui ont ignoré les avertissements. Aujourd'hui encore, on ne rencontre de véritable volonté politique que si la recherche de solutions sérieuses ne bouscule pas trop les traditions.

Pour l'ASS, il est indispensable que les gouvernements des pays touchés s'engagent clairement sur la voie de la prévention et du traitement du VIH pour mettre en œuvre des mesures efficaces qui permettent de contenir la pandémie.

Responsabilité globale

L'ASS affirme avec force que les solutions doivent être cherchées et mises en œuvre de manière globale, c'est-à-dire avec les personnes touchées, les gouvernements des pays concernés, la communauté internationale, les ONG qui sont actives dans le domaine humanitaire et les représentants de l'économie (et pas uniquement ceux de l'industrie pharmaceutique). L'ASS espère que la session extraordinaire de l'ONU qui se tiendra en juin prochain à New York, sera l'occasion d'une déclaration forte de tous les participants, et qu'elle tracera la voie pour le travail dans le domaine du VIH/sida au cours de ces prochaines années.

La prévention : le traitement le plus efficace à long terme On l'a dit, le prix des médicaments du VIH/sida n'est pas le problème principal. La distribution rapide de médicaments aux personnes touchées est certes nécessaire, mais elle constitue une stratégie à brève échéance. On risque fort de ne se concentrer que sur des approches thérapeutiques à court et à moyen terme dans le domaine du sida alors qu'il est au moins aussi important de tenter d'endiguer l'épidémie par des mesures préventives.

On sait depuis plusieurs années, également pour les pays à faibles ressources, quelles mesures de prévention sont efficaces. Les Conférences mondiales du sida de Vancouver, Genève et Durban ont permis de présenter les recherches en matière de prévention, les programmes de prévention mis en œuvre, les succès et les échecs rencontrés. On ne compte plus les approches préventives, les programmes dont l'efficacité est démontrée, pas seulement dans les pays occidentaux mais également dans quelques pays du Sud (Ouganda, Thaïlande, Brésil). Outre les modifications des comportements individuels, il faut également agir de manière plus globale (attitudes, opinions, traditions) afin de rendre possible un comportement préventif.

La prévention est une stratégie à long terme. Ses résultats ne sont pas immédiats, mais se font sentir seulement après des mois, des années. C'est pourquoi, en plus des mesures à court terme, elles aussi indispensables, il est urgent d'opter pour la prévention et de libérer les moyens financiers à cet effet. Il faut également mettre en œuvre une collaboration par-delà les frontières et les continents. Car la prévention permet non seulement d'éviter des souffrances et des tragédies, elle est également et de loin, moins onéreuse que toutes les thérapies.

La prévention demande de l'ouverture dans les questions touchant à la sexualité

Une prévention du VIH/sida qui se fonde pour l'essentiel sur le message du safer sex et de l'usage du préservatif touche forcément à des questions de sexualité (en plus des messages sur la fidélité et la continence). On en vient souvent à parler d'autodétermination, des dépendances, des relations de pouvoir entre les sexes. En Europe, la

mise en uvre de mesures individuelles et collectives, qui ont permis de réduire le nombre de nouvelles infections a pris plus d'une décennie. Pour beaucoup de personnes dans les pays touchés, ce délai est déjà trop long.

La discussion au sujet des médicaments contre le VIH/sida ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt, tant il est vrai qu'un grand nombre de sujets tabous doivent encore être traités : sexualité, autodétermination des femmes, identité sexuelle.

Autres modes d'infection

Dans les régions où le sida a pris une ampleur pandémique, la plupart des infections se passe lors de relations sexuelles. C'est le message du sexe à moindre risque qu'il faut appliquer ici. Cependant, un grand nombre de nouvelles infections sont le fait de transmissions mère-enfant, de transfusions sanguines non contrôlées et de consommation de drogue par voie intraveineuse avec du matériel d'injection usagé. Pour lutter contre ces modes de contamination, des mesures médicales et préventives sont nécessaires. Il faut tout mettre en uvre afin que des médicaments adéquats soient disponibles pour les mères et les nouveau-nés et pas seulement pour la phase qui entoure la naissance. Le commerce des produits sanguin doit être mieux contrôlé et du matériel d'injection propre doit être mis à la disposition des personnes qui s'injectent des drogues (Safer Use).

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Contact:

Aide Suisse contre le Sida
Case postale 1118
8031 Zurich
Ruth Rutman, directrice
Tél. +41 1 447 11 11 ou Motile +41 79 225 24 51 (si possible avant ou pendant Pâques)
[021]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002236/100006475> abgerufen werden.